

DEPARTEMENT  
DU  
VAL DE MARNE

## COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT  
DE NOGENT

EXTRAIT  
du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 16 décembre, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le vendredi 10 décembre 2021, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 23

#### Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire  
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,  
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.  
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Madame Nicole BROCARD, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Monsieur Serge GODARD, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Madame Marilyn LANTRAIN, Monsieur Pascal MAINGE, Conseillers municipaux.

#### Ont donné pouvoir :

Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.  
Mme Anne-Sophie DUGUAY à M. Rodolphe CAMBRESY.  
M. Didier KHOURY à M. Jean-Antoine GALLEGO.  
Mme Rosa SAADI à Mme Véronique CHEVILLARD.  
M. Julien PARFOND à Mme Sylvie ROBY.  
M. Stefano TEILLET à M. Christophe ARZANO.  
M. Vincent PINEL à M. Serge GODARD.  
M. Augustin KUNGA à M. Olivier ZANINETTI.

#### Absents excusés :

#### Absents :

M. BRAYARD Thierry, Mme MARCOCCIA-WARIN Laure.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine Gallego

2021DELIB0136 - APPROBATION DES MODIFICATIONS DE CONTRAT EN COURS D'EXÉCUTION RELATIVES AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE ET D'UNE SALLE ANNEXE AU PARC DES SPORTS DES MAISONS ROUGES POUR LES LOTS N° 5 ET 6 - AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER LES AVENANTS

## DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-21,

Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment ses articles 139 et 140,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu la délibération n° 2018/D122 en date du 26 novembre 2018 autorisant la Maire à signer le marché relatif à la construction d'un gymnase et d'une salle annexe au parc des sports de Maisons Rouges,

Vu les projets d'avenants, annexés à la présente délibération,

Vu l'avis de la commission n°9 « Transition Ecologique, Environnement, Bâtiments Communaux » du 9 décembre 2021,

Considérant que par délibération n° 2018/D122 en date du 26 novembre 2018, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le marché relatif à la construction d'un gymnase et d'une salle annexe au Parc des Sports des Maisons Rouges passé en appel d'offres ouvert, décomposé en 15 lots.

Considérant la nécessité d'introduire ou de supprimer les modifications techniques susmentionnées :

- pour le lot 5 : complément de signalétique sur la façade à la demande de la ville,
- pour le lot 6 : suppression de l'organigramme prévu au marché.

Considérant que ces modifications au contrat ne bouleversent pas l'économie générale du marché, ni n'en changent l'objet et que les conditions de la mise en concurrence initiale ne sont pas remises en cause,

Considérant que ces ajustements techniques en plus et moins-values étaient nécessaires,

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article 139 du décret no 2016-360 (25 mars 2016) relatif aux marchés publics, les modifications ne sont pas substantielles.

Après en avoir délibéré, et par 31 voix pour

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : APPROUVE les avenants tels que joints en annexe au marché de travaux relatif à la construction d'un gymnase et de sa salle annexe :

- Avenant n°1 pour le lot n°5 SERRURIE METALLIQUE conclu avec l'entreprise FMD dont le siège est situé au 19/29 rue de Seine - 94400 VITRY SUR SEINE pour un montant de 217 951,00 € HT, portant ainsi le montant du marché à 226 911,00 € HT soit une augmentation de 4,11%.
- Avenant n°1 pour le lot n°6 MENUISERIES INTERIEURES conclu avec l'entreprise SORBAT 77 dont le siège est situé au ZAC de l'Europe 295 avenue de l'Europe – 77310 SAINT FARGEAU pour un montant de 318 630,00 € HT, portant ainsi le montant du marché à 312 130,00 € HT soit une diminution de -2.04 %.

**ARTICLE 2** : AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdits avenants avec les sociétés FMD, SORBAT 77 dès que la présente délibération sera exécutoire.

**ARTICLE 3 :** DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021, aux chapitres et articles correspondants.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 20 décembre 2021

Pour copie conforme,  
Le Registre dûment signé,  
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHÉS PUBLICS AVENANT N° 1

**EXE10**

### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE  
Direction des Services Techniques  
1 Grande rue Charles de Gaulle  
94360 BRY-SUR-MARNE  
01.45.16.68.00  
[mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr)

### B - Identification du titulaire du marché public

**FMD**  
**19/29 rue de Seine**  
**94400 VITRY-SUR-SEINE**

### C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

**Marché de travaux relatif à la construction d'un gymnase et d'une salle annexe au parc des sports des Maisons Rouges à BRY-SUR-MARNE**

**Lot n°5 : Serrurerie Métallique**

■ **Date de la notification du marché public :** 3 janvier 2019

■ **Durée d'exécution du marché public :** 14 mois

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 217 951 € HT
- Montant TTC : 261 541, 20 € TTC

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

En raison d'un complément de signalétique sur façade, l'article 284 du CCTP et DPGF est modifié conformément au devis n° DE39127, pour une plus-value globale de :

- **8 960, 00 € HT** soit 10 752, 00 € TTC

Total montant du marché : **226 911, 00 € HT** (272 293, 20 € TTC) soit **une augmentation** du marché de **4, 11%** du montant initial du marché.

Le délai d'exécution est augmenté de 14 mois à 36 mois, permettant de réaliser les prestations du présent avenant.

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
*(Cocher la case correspondante.)*

Non

Oui

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A ....., le .....

Signature

*(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHÉS PUBLICS AVENANT N° 1

**EXE10**

### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE  
Direction des Services Techniques  
1 Grande rue Charles de Gaulle  
94360 BRY-SUR-MARNE  
01.45.16.68.00  
[mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr)

### B - Identification du titulaire du marché public

**SORBAT 77**  
295 avenue de l'Europe  
ZAC de l'Europe  
77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY

### C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

**Marché de travaux relatif à la construction d'un gymnase et d'une salle annexe au parc des sports des Maisons Rouges à BRY-SUR-MARNE**

**Lot n° 6 : Menuiseries Intérieures**

■ Date de la notification du marché public : 3 janvier 2019

■ Durée d'exécution du marché public : 14 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 318 630, 00 € HT
- Montant TTC : 382 356, 00 € TTC

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

En raison d'une suppression d'organigramme, décrit sous l'article 25.2 du CCTP et DPGF, il est appliqué une moins-value globale de :

- **6 500, 00 € HT** soit 7 800, 00 € TTC

Total montant du marché : **312 130, 00 € HT** (374 556,00 € TTC) soit **une diminution** du marché de **2, 04 %** du montant initial du marché.

Le délai d'exécution est augmenté de 14 mois à 36 mois permettant de réaliser les prestations du présent avenant.

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
*(Cocher la case correspondante.)*

Non



Oui

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A ....., le .....

Signature

*(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*